Publié le 20/12/2023

Délibération n°2023.12.12.25

	République Française	
	Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève	
	Extrait du registre des délibérations	
	Communauté de communes du Clermontais	
Date de la convocation	Mercredi 06 Décembre 2023	**Séance du Mardi 12 Décembre 2023**
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt-trois, le douze Décembre à 17 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	M. Joseph RODRIGUEZ	
	Votes **: 33**	
Présents : **26**	Pour : **33**	
Absents : **12**	Contre : **0**	
Représentés : **7**	Abstention : **0**	
Rapporteur	Joseph RODRIGUEZ	Vice-Président en charge de l'Eau et de la Gemapi

Etaient présents : Olivier BERNARDI (Aspiran), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Jean FRADIN (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Marc CARAYON (Lacoste), Jean-Philippe OLLIER (Lieuran-Cabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez),

Absents représentés : Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par Olivier BERNARDI (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac) représentée par Claude REVEL (Canet), Daria PICARD (Ceyras) représentée par Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par Francis BARDEAU (Nébian), Sophie ROYON (Paulhan) représentée par Claude VALERO (Paulhan), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Christine RICARD (Paulhan).

Absent(e)s : Arnaud MOULS (Canet), Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Sébastien VAISSADE (Liausson), Grégory GUERIN (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuvette).

Eau et assainissement – Approbation des Rapports Annuels du délégataire Pérétoise des Eaux – Année 2022

La Communauté de communes du Clermontais exerce depuis le 1er janvier 2018 les compétences en matière d'eau potable et d'assainissement sur la commune de Péret.

Le service public de gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur cette commune a été délégué à la SEML Pérétoise des Eaux, via deux contrats de Délégation de Service Public à échéance 2037.

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois, adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. : le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20231219-2023-12-12-25-DE
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date de réception préfecture : 19/12/2023

L'article 52 de l'ordonnance concession dispose que *« Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, y compris dans le cas prévu au III de l'article 6 de la présente ordonnance, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public »*.

Conformément à ce texte, la Communauté de communes du Clermontais a été destinataire des Rapports Annuels du Délégataire (RAD) 2022 de la Pérétoise des Eaux pour ces deux services.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur RODRIGUEZ et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **ADOPTE** les rapports annuels 2022 des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif ci–annexés, transmis par le délégataire Pérétoise des Eaux,
- **PRECISE** que ces rapports seront mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes du Clermontais et sur son site internet, et transmis à Mesdames et Messieurs les Maires des communes adhérentes.

Le secrétaire de séance, Joseph RODRIGUEZ	Le Président de la Communauté de communes du Clermontais, Claude REVEL

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois, adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. : le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

2022 RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE v3 septembre 2023

Une année de performance et de gestion durable de votre service public de distribution d'eau potable

Communauté de communes du Clermontais / Commune de Péret

Table des matières

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 3
1.1. Le contrat 3
1.2. L'essentiel de l'année 2022 3
1.3. Le prix du service public de l'eau 3
1.4. Une organisation au service des usagers 3
2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE 4
3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE 4
3.1. L'inventaire des biens du service 4
3.2. La gestion du patrimoine 5
3.2.1 Maintenance 5
3.3. Les recommandations de la Pérétoise des Eaux sur les évolutions à prévoir 6
3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine 6
3.4.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale 6
3.4.2 Taux de renouvellement des réseaux 6
4. LES ENGAGEMENTS DE LA PERETOISE DES EAUX ENVERS SES CLIENTS 6
5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE 8
5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) 8
5.2. Les investissements et le renouvellement 8

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

1.1. Le contrat

Délégataire : SEML La Pérétoise des Eaux
Périmètre du service : Commune de Péret
Durée du contrat :
Date de début : 01/05/2017
Date de fin : 30/04/2037

1.2. L'essentiel de l'année 2022

LES CHIFFRES DU SERVICE

Habitants desservis	Abonnés (clients)	Eau potable distribuée (m3)	Longueur de réseau (km)
1 131	**621**	**58 729**	**11,9**

La Pérétoise des Eaux assure pour le compte de la Communauté de communes du Clermontais le service de distribution d'eau potable sur la commune de Péret.

1.3. Le prix du service public de l'eau

A titre indicatif sur la commune de Péret l'évolution du prix du service de la distribution d'eau potable (redevances comprises, mais hors eau) par m3 et pour 120 m3, au 1er janvier est la suivante :

Péret Prix du service de distribution d'eau potable	Montant au 01/01/2020	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 hors abonnement	2.31	2.31	2.31	+0%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 abonnement compris	2.89	2.89	2.89	+0%

La Facture 120 m3 : En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. Cette dernière représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 4 personnes.

1.4. Une organisation au service des usagers

Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez-nous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au **04 67 96 09 41**, par courrier **SEML La Pérétoise des Eaux rue Claude Debussy 34800 Péret** ou par mail **SEMLLaPeretoiseDesEaux@gmail.com**.

Pour toute coupure, incident ou fait anormal, touchant le réseau d'eau potable, appelez au **06 30 63 29 36**, nous intervenons sous 24h.

Pour paiement en 10 prélèvements SEPA entre février et novembre est disponible un système sans surcout ouvert sur la durée de paiement de la facture de la consommation d'eau. L'imprimé de demande de prélèvements est disponible **rue Claude Debussy 34800 Péret** ou sur demande par mail **SEMLLaPeretoiseDesEaux@gmail.com**.

2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE

La connaissance du réseau d'eau potable, et sa surveillance étroite, sont indispensables à la bonne gestion de la distribution d'eau potable. Ces bonnes pratiques combinées à l'état des canalisations se retrouvent dans la valeur du rendement : 80.54% (57 842 m3 facturés / 71 821 m3 prélevés en 2020).

	2020	2021	2022	N/N-1
Nombres d'abonnées desservis sur le périmètre du service	595	614	621	+1,1%
Valeur du rendement du réseau	80.02%	80.61%	80.60%	-0,0%

Le rendement est consolidé malgré les fuites boulevard Notre Dame des Buis, fuite route de Cabrières et 2 fuites chemin du Terras, ainsi que 3 fuites conséquentes chez des particuliers.

3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE

3.1. L'inventaire des biens du service

L'inventaire des équipements et installations qui constituent le patrimoine du service, permet d'en connaître l'état et d'en suivre l'évolution. Il distingue :

- les biens financés par la Collectivité et mis à disposition du délégataire.
- les biens financés par le délégataire dans le cadre du contrat en précisant s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise

L'inventaire englobe les canalisations, les branchements, le matériel électromécanique et le génie civil.
Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de distribution d'eau potable est composé :

- 1 station de pompage équipée de 2 pompes de débits 25 et 17 m3/h et d'un système de chloration
- 3 réservoirs pour une autonomie de 40 heures avec chacun une pompe de chloration de complément
- un réseau de canalisations (2600 m adduction, 11900 m distribution)
- des équipements du réseau
- des branchements
- des compteurs

Les réservoirs

Réservoirs	Volume théorique (m3)	Volume utile (m3)	Qualification
les Boussières	500	400	Bien de retour
Mermoz	120	70	Bien de retour
Notre Dame des Buis	300	250	Bien de retour

3.2. La gestion du patrimoine

La réalité du quotidien de l'exploitation consiste en un ensemble d'actions complexes et coordonnées pour garantir le fonctionnement 24h/24 du service et apporter aux clients une qualité de service irréprochable.
A ce titre deux types d'interventions sont mis en œuvre:

- des opérations programmées d'entretien, maintenance, réparation ou renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance
- des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale de ses équipes et qui, avec l'aide de procédures d'intervention parfaitement décrites et expérimentées, permettent en particulier que les interruptions du service restent l'exception.

3.2.1 Maintenance

Lors de la réfection du Boulevard Frédéric Mistral, 2 nouveaux branchements eau et assainissement ont été réalisés. 3 compteurs ont été sortis de l'emprise de la propriété privé.

Interventions :

Type	Commentaire	Nombre
Fuites mineures	Changement de joint	14
Fuites mineures	Changement de robinet	7
Fuites mineures	Fuite au niveau du compteur de l'usager	1
Fuites majeures	Chemin du Terras	2
Fuites majeures	Notre Dame des Buis 10/09- ABES Joël SAS	1
Fuites majeures	Route de Cabrières 23/08- ABES Joël SAS	1
Compteurs	Nouvelle habitation	7
Compteurs	Ouverture	33
Branchements	Eau et Assainissement	12
Fuite	Fuites conséquentes sur réseau particulier	3

Entretien :

Type	Commentaire	Nombre
Chloration	Contrôle annuel du système de chloration par Inter-Eaux	1
Compteurs	Constat de défaut suite au relevé annuel en novembre	0
Vannes	Manipulation des vannes de secteur et de vidange	1

Réservoirs	Vidage et rinçage des réservoirs, manipulation des vannes	2 Châteaux Notre Dame des Buis et Jean Mermoz

3.3. Les recommandations de la Pérétoise des Eaux sur les évolutions à prévoir

Diversification de la ressource en eau :
Il n'existe qu'une seule et unique station de pompage. Il serait souhaitable de prévoir un raccordement sur le réseau d'eau potable de la Communauté de communes du Clermontais ou activer la recherche d'une source d'eau potable si possible en amont des habitations ou autoriser les modifications nécessaires au pompage plus en profondeur sur le site des Condamines. Cette dernière solution a été sélectionnée conjointement par la Commune de Péret et le Pole Intercommunal de l'Eau, régie de la Communauté de communes du Clermontais. Les travaux devraient se dérouler de l'été 2023 à l'été 2024.

Les canalisations de la partie basse du Chemin du Terras est à renouveler suite aux multiples fuites. Ces travaux concessifs seront réalisés au mois de septembre 2023 pour un montant de l'ordre de 55 000 €.
La rénovation de la voirie Boulevard de la Liberté programmée fin 2023 sera l'occasion de rénover les canalisations d'eau potable.

3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine

Station de pompage, réservoirs, réseaux …, constituent un patrimoine physique et financier considérable pour la Collectivité.
Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - une démarche de gestion durable et optimisée de ce patrimoine est mise en œuvre afin de garantir le maintien en bon état des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

3.4.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

Calculée sur le barème de 120 points, la valeur de cet indice pour l'année 2022 est de 82.

3.4.2 Taux de renouvellement des réseaux

Aucun renouvellement de réseau en 2022. Les travaux de rénovation de la voirie boulevard Frédéric Mistral n'ont occasionné que la rénovation du pluvial entièrement pris en charge par la Commune de Péret.

4. LES ENGAGEMENTS DE LA PERETOISE DES EAUX ENVERS SES CLIENTS

Les services proposés aux clients sont donc l'accueil de proximité, le choix accru des différents modes de paiement, les propositions de rendez-vous dans une plage horaire définie.

Tout incident sur le service de distribution d'eau potable ou bien une ouverture de compteur avec ou sans pose est pris en compte rapidement de manière à perturber le moins possible les usagers du service. Toute interruption importante du service donne lieu à une intervention d'un technicien.

	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client ou en bordure de propriété	73	70	54	-22.9%
Nombre annuel de demandes d'abonnement	27	31	33	+6.2%
Nombre annuel de résiliation d'abonnement	9	12	26	+116.7%

Des indicateurs de performance permettent d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu au client :

Taux de réclamations écrites

En 2022, le taux de réclamations écrites pour votre service est de 0 / 1000 abonnés.

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année

Le taux d'impayé est de 1.9 **%.** Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année 2022 sur les factures émises et payables en 2022.

5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE

5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

LIBELLE	2022	2021	0,05%
PRODUITS	223343	190594	17,18%
Exploitation du service	216952	185571	16,91%
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	6391	5022	27,26%
Produits accessoires	0	0	
CHARGES	218625	205347	6,47%
Personnel	0	0	
Energie électrique	17669	16853	4,84%
Achats d'eau	0	0	
Produits de traitement	3518	3129	12,41%
Analyses	1498	1334	12,28%
Sous-traitance, matières et fournitures	17206	17178	0,16%
Impôts locaux et taxes	679	525	29,42%
Autres dépenses d'exploitation	78845	70872	11,25%
Télécommunications, poste et télégestion	1108	1111	-0,21%
Engins et vehicules	3254	3652	-10,89%
Informatique	0	0	
Assurances	4049	3413	18,62%
Locaux	0	0	
Autres	70433	62696	12,34%
Contribution des services centraux et recherche	0	0	
Collectivités et autres organismes publics	58209	57177	1,80%
Charges relatives aux renouvellements	0	0	
Pour garantie de continuité du service	0	0	
Charges relatives aux investissements	37997	37997	0,00%
Programme contractuel	37997	37997	0,00%
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	0	0	
Pertes sur créances irrécouvrables / Contentieux recouvrement	3005	282	964,09%
RESULTATS AVANT IMPOT	4717	-14754	
Impôt sur les sociétés	707	0	
RESULTAT	4010	-14754	

5.2. Les investissements et le renouvellement

Les investissements ont été provisionnés à hauteur de 48714 euros. La part Eau Potable de ces investissements est d'environ 86% du total selon la nouvelle définition des travaux concessifs du contrat (920.000 euros / 1.070.000 euros) soit 41894 euros.

2022 RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE v3 septembre 2023

Une année de performance et de gestion durable de votre service public de l'assainissement

Communauté de communes du Clermontais / Commune de Péret

Table des matières

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 3
1.1. Le contrat 3
1.2. L'essentiel de l'année 2022 3
1.3. Le prix du service public de l'assainissement 3
1.4. Une organisation au service des usagers 3
2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE 4
3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE 5
3.1. L'inventaire des biens du service 5
3.2. La gestion du patrimoine 6
3.2.1 Maintenance 6
3.2.2 Renouvellements 7
3.2.3 Travaux neufs 7
3.3. Les recommandations de la Pérétoise des Eaux sur les évolutions à prévoir 7
3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine 7
3.4.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale 7
3.4.2 Taux de renouvellement des réseaux 7
4. LES ENGAGEMENTS DE LA PERETOISE DES EAUX ENVERS SES CLIENTS 7
5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE 8
5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) 8
5.2. Les investissements et le renouvellement 9

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

1.1. Le contrat

Délégataire : SEML La Péretoise des Eaux
Périmètre du service : Commune de Péret
Durée du contrat :
Date de début : 01/05/2017
Date de fin : 30/04/2037

1.2. L'essentiel de l'année 2022

LES CHIFFRES DU SERVICE

Habitants desservis	Abonnés (clients)	Eaux usées recueillies (m3)	Longueur de réseau (km)
1 131	**617**	**52575**	**8,8**

La Pérétoise des Eaux assure pour le compte de la Communauté de communes du Clermontais le service d'assainissement d'eaux usées sur la commune de Péret.

Les effluents de la commune de Péret sont traités à la station de dépollution de la commune de Péret.

0,230 km de réseau d'assainissement ont été curés en 2022, représentant 2.61 % de la longueur du réseau de collecte.

1.3. Le prix du service public de l'assainissement

A titre indicatif sur la commune de Péret l'évolution du prix du service de l'assainissement (redevances comprises, mais hors eau) par m3 et pour 120 m3, au 1er janvier est la suivante :

Péret Prix du service de l'assainissement collectif	Montant au 01/01/2020	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 hors abonnement	0.66	0.66	0.66	+0%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 abonnement compris	1.00	1.00	1.00	+0%

La Facture 120 m3 : En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. Cette dernière représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 4 personnes.

1.4. Une organisation au service des usagers

Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez-nous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au **04 67 96 09 41**, par courrier **SEML La Pérétoise des Eaux rue Claude Debussy 34800 Péret** ou par mail **SEMLLaPeretoiseDesEaux@gmail.com**.

Pour tout débordement, obstruction, incident ou fait anormal, touchant le réseau, un branchement ou un poste de relèvement, appelez au **06 30 63 29 36**, nous intervenons sous 24h.

Pour paiement en 10 prélèvements SEPA entre février et novembre est disponible un système sans surcout ouvert sur la durée de paiement de la facture de la consommation d'eau. L'imprimé de demande de prélèvements est disponible **rue Claude Debussy 34800 Péret** ou sur demande par mail **SEMLLaPeretoiseDesEaux@gmail.com**.

2. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITE OPERATIONNELLE A VOTRE SERVICE

La connaissance des raccordements domestiques et des déversements non domestiques dans le réseau de collecte, et leur surveillance étroite, sont indispensables à la bonne gestion de toute la filière en amont du système de traitement. En effet, elle est un des principaux moyens pour maîtriser les charges polluantes en entrée d'usine de dépollution, par temps sec comme en épisode pluvieux, et d'identifier les rejets accidentels.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

	2020	2021	2022	N/N-1
Nombres d'abonnées desservis sur le périmètre du service	603	594	617	+3,9%

Les effluents non domestiques peuvent présenter des caractéristiques physico-chimiques particulières ne permettant pas un traitement similaire à celui effectué dans un système de collecte et de traitement collectif des eaux usées domestiques classiques
L'impact de ces effluents, s'ils ne sont pas maîtrisés, peut être important sur le fonctionnement et la gestion du système d'assainissement collectif, mais aussi sur le milieu naturel. Aucun effluent d'origine non domestique n'est répertorié sur la commune de Péret.

En 2022, 0 ml de réseaux d'assainissement de la commune de Péret ont fait l'objet d'opération d'inspection par passage caméra

Les déversoirs d'orage et les « trop plein » des postes de relèvement permettent de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie.

Nombre de points de rejet	2020	2021	2022
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0

Nombre de trop-pleins de postes de refoulement	1	1	1

Aucun déversement accidentel n'a été constaté en 2022.

Courant 2022, 8 désobstructions ont été effectuées.

Actions suite à des pannes 2022 :
Relevage Roucan problème électrique intervention de l'entreprise AQUADOC.
Changement d'une pompe au relevage du Roucan pour l'entreprise CHAVREROCHE.

12 nouveaux branchements ont été réalisés en 2022

3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE

3.1. L'inventaire des biens du service

L'inventaire des équipements et installations qui constituent le patrimoine du service, permet d'en connaître l'état et d'en suivre l'évolution. Il distingue :

- les biens financés par la Collectivité et mis à disposition du délégataire.
- les biens financés par le délégataire dans le cadre du contrat en précisant s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise

L'inventaire englobe les canalisations, les branchements, le matériel électromécanique et le génie civil.
Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de l'assainissement est composé :

- des usines d'épuration
- des postes de relèvement
- des réseaux de collecte
- des équipements du réseau
- des branchements.

Les installations et ouvrages de collecte

Poste de relèvement / refoulement	Type	Débits des pompes	Qualification
Terras	Relèvement	32 (m3/h)	Bien de retour
Jules Ferry	Relèvement	Horaire	Bien de retour
Roucan	Relèvement	Horaire	Bien de retour

Les réseaux de collecte

Canalisations	Linéaire	Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	8800	Bien de retour
eaux usées (séparatif)	8800	Bien de retour
unitaires	0	Bien de retour
pluviales (séparatif)	980	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	1130	Bien de retour
eaux usées (séparatif)	1130	Bien de retour

Les équipements du réseau

Equipements de réseau	Nombre	Qualification
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	217	Bien de retour
Nombre de regards	217	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	0	Bien de retour
Nombre de trop plein	2	Bien de retour

Les branchements en domaine public

Branchements	Nombre	Qualification
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	614	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	51	Bien de retour

3.2. La gestion du patrimoine

La réalité du quotidien de l'exploitation consiste en un ensemble d'actions complexes et coordonnées pour garantir le fonctionnement 24h/24 du service et apporter aux clients une qualité de service irréprochable.
A ce titre deux types d'interventions sont mis en œuvre:

- des opérations programmées d'entretien, maintenance, réparation ou renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance
- des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale de ses équipes et qui, avec l'aide de procédures d'intervention parfaitement décrites et expérimentées, permettent en particulier que les interruptions du service restent l'exception.

3.2.1 Maintenance

Interventions de curage 2022 sur les postes de relèvement / refoulement :

Poste de relèvement / refoulement	Nombre de curage en 2020	
Nettoyage de s3 relevages le 8-090-21 par l'entreprise CITEC	1	

Réseau et branchements

Travaux d'entretien	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre de réparations de branchements	0	0	0	0%
Nombre de réparations de collecteurs	0	0	0	0%

1 Réparation de réseau au niveau du pont avenue Marcelin Albert

3.2.2 Renouvellements

Aucun renouvellement réalisé en 2022.

3.2.3 Travaux neufs

Aucun travaux neufs n'ont été réalisés en 2022.
Reprise en partie du réseau pluvial boulevard Frédéric Mistral totalement pris en charge par la Commune de Péret.

3.3. Les recommandations de la Pérétoise des Eaux sur les évolutions à prévoir

En 2023 nous faisons curer les berges des lagunages pour éliminer environ 80% de surface occupée par des roseaux. Le curage complet du lagunage ne se fera cette décennie que si le projet de station intercommunale Cabrières / Fontès / Péret est abandonné ou décalé sur la décennie 2030.

3.4. Les indicateurs de suivi du patrimoine

Branchements, réseaux, postes de relèvement, usines de dépollution, installations de traitement des boues, bâtiments…, constituent un patrimoine physique et financier considérable pour la Collectivité.
Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - une démarche de gestion durable et optimisée de ce patrimoine est mise en œuvre afin de garantir le maintien en bon état des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

3.4.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

Calculée sur le barème de 120 points, la valeur de cet indice pour l'année 2022 est de 83.

3.4.2 Taux de renouvellement des réseaux

Pour l'année 2022, le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0,00 %.

4. LES ENGAGEMENTS DE LA PERETOISE DES EAUX ENVERS SES CLIENTS

Les services proposés aux clients sont donc l'accueil de proximité, le choix accru des différents modes de paiement, les propositions de rendez-vous dans une plage horaire définie.

Tout incident sur le service d'assainissement est pris en compte rapidement de manière à perturber le moins possible les usagers du service. Toute interruption importante du service donne lieu à une intervention d'un technicien.

	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	5	4	6	+50,0%

Des indicateurs de performance permettent d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu au client :

Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

En 2022, aucun débordement

Taux de réclamations écrites

En 2022, le taux de réclamations écrites pour votre service est de 0 / 657 abonnés.

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année

Le taux d'impayé est de 1.9 **%.** Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année 2022 sur les factures émises et payables en 2022.

5. LE RAPPORT FINANCIER DU SERVICE

5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

LIBELLE	2022	2021	Ecart %
PRODUITS	62994	53757	17,18%
Exploitation du service	61191	52341	16,91%
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	1803	1417	27,26%
Produits accessoires	0	0	
CHARGES	61664	57919	6,47%
Personnel	0	0	
Energie électrique	4984	4754	4,84%
Achats d'eau	0	0	
Produits de traitement	992	883	12,41%
Analyses	422	376	12,28%
Sous-traitance, matières et fournitures	4853	4845	0,16%
Impôts locaux et taxes	192	148	29,42%
Autres dépenses d'exploitation	22238	19989	11,25%
Telecommunications, poste et telegestion	313	313	-0,21%
Engins et vehicules	918	1030	-10,89%
Informatique	0	0	
Assurances	1142	963	18,62%
Locaux	0	0	
Autres	19866	17683	12,34%
Contribution des services centraux et recherche	0	0	
Collectivités et autres organismes publics	16418	16127	1,80%
Charges relatives aux renouvellements	0	0	
Pour garantie de continuité du service	0	0	
Charges relatives aux investissements	10717	10717	0,00%
Programme contractuel	10717	10717	0,00%
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	0	0	
Pertes sur créances irrécouvrables / Contentieux recouvrement	847	80	964,09%
RESULTATS AVANT IMPOT	1331	-4161	
Impôt sur les sociétés	200	0	
RESULTAT	1131	-4161	

5.2. Les investissements et le renouvellement

Les investissements ont été provisionnés à hauteur de 48714 euros.
La part Assainissement de ces investissements est d'environ 14% du total selon la nouvelle définition des travaux concessifs du contrat (150.000 euros / 1.070.000 euros) soit 6920 euros.